



Ces plans de présentation sont préliminaires et sujets à modification sans préavis afin de respecter les conditions structurales, architecturales et réglementaires, incluant municipales, requises pour la construction de l'immeuble. L'emplacement des ouvertures peut différer.

Les dimensions & spécifications montrées sur les plans peuvent changer sans préavis.

Le calcul des superficies des logements est fait depuis la face extérieure des murs extérieurs et du corridor commun (côté corridor), depuis le centre des cloisons inter-logement et depuis la face intérieure (côté logement) des cloisons autour des pénétrations verticales (issues, ascenseur et puits techniques).

La superficie des parties communes à usage restreint (tel que les terrasses) ne sont pas considérés dans la superficie des logements.